

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

41

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 septembre 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme BIOT (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme BLETTERY (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme BERNARD (pouvoir Mme POPARD) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. MARCHAND - M. LOUIS - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Bibliothèque Municipale - Appel à projets « Patrimoine écrit » - Année 2012 - Demandes de subventions

Mme Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Bibliothèque Municipale de Dijon a constitué trois dossiers en réponse à l'appel à projets « Patrimoine écrit » lancé par le Ministère de la Culture en 2012.

Le premier d'entre eux, intitulé *Restauration et mise en conservation de la collection de globes de la bibliothèque patrimoniale et d'étude*, a été retenu par la commission de sélection et pourra faire l'objet d'une subvention à hauteur de 50 % du montant hors taxes de l'opération.

Les deux autres dossiers, intitulés *Évolution des protocoles de communication des collections patrimoniales pour mise aux normes des conditions de conservation et Sauvetage du fonds Muteau - décontamination, dépoussiérage*, ont été jugés comme relevant davantage des crédits de la dotation générale de décentralisation et pourront faire l'objet d'une subvention à hauteur de 60 % de leur montant hors taxes.

Les budgets prévisionnels affectés à ces opérations, qui seront conduites sur 2012 et 2013, s'élèvent respectivement à 18 658 €, 13 419,96 € et 111 137,70 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter, au taux le plus élevé possible, auprès de l'Etat, les subventions susceptibles d'être obtenues par la Ville pour le financement des opérations engagées par la Bibliothèque Municipale, dans le cadre de l'appel à projet « Patrimoine écrit » lancé par le Ministère de la Culture, au titre de 2012 ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ